



Céreq

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR LE *CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS*

DOSSIER : AP1_n° 359

Intitulé du projet : Accompagnement partenarial des itinéraires personnalisés d'accès à la qualification (APIPAQ)

Porteur du projet : Mission locale de Marseille

Evaluateur du projet : Cereq

Région(s) d'expérimentation : PACA

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Janvier 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Apipaq est un projet d'expérimentation sociale auprès de jeunes sans qualification qui sont en risque d'interruption ou qui ont récemment interrompu leurs études en cours de cycle. Ce projet s'adresse aux jeunes du bassin d'éducation, de formation et d'emploi de Marseille-ville. Il comporte un volet de repérage de la population concernée et un volet d'accompagnement, pour un retour de ces jeunes vers une voie de qualification.

Conduite conjointement par la Mission locale de Marseille et le Rectorat d'Académie d'Aix – Marseille, l'expérimentation se déroule à ce jour de la façon suivante :

- le passage des jeunes par les plateformes d'accompagnement a répondu à l'objectif quantitatif initial (160 jeunes concernés à ce jour sur trois plateformes d'accompagnement) ;
- le partenariat Education Nationale et Mission locale est opérationnel pour le repérage (croisement des fichiers) et l'accompagnement des jeunes (système d'affectation aux différentes mesures, spécifiques ou conjointes).

Le Céreq est chargé de l'évaluation de ce dispositif, en deux volets : un volet d'enquête quantitative selon les critères d'expérimentation randomisée, un volet d'enquêtes qualitatives conduites auprès des acteurs et auprès des jeunes.

Les premières phases d'évaluation quantitative et qualitative donnent d'ores et déjà un aperçu de la multiplicité des enjeux de l'expérimentation, elles permettent de saisir un certain nombre de phénomènes et de processus qui conduisent à l'interruption précoce des études, elles dessinent des pistes de transférabilité de la méthode. Ces pistes restent toutefois à consolider avec les résultats de l'expérimentation randomisée qui seront connus fin 2011.

Un premier enjeu d'importance est celui du repérage et de la caractérisation des jeunes en interruption de cycle de formation, repérage et caractérisation qui restent, en France actuellement, très approximatifs.

Un second enjeu est celui de la nécessaire connaissance des conditions et des processus temporels et sociaux qui conduisent à la rupture entre le jeune et le système éducatif, processus complexes qui font intervenir des facteurs d'environnement et des facteurs liés au jeune lui-même.

Un troisième enjeu est à une meilleure connaissance et coordination des outils institutionnels (traditionnels ou évolués) des différents acteurs en matière de lutte contre l'interruption d'études en courts de cycle et des logiques d'action susceptibles de favoriser ou freiner ces processus. Il faut sur ce plan distinguer d'une part les modalités techniques et pédagogiques d'accompagnement des jeunes (plateformes Apipaq) et d'autre part l'effet spécifique du partenariat institutionnel qui s'organise autour de ces plateformes.

Nous abordons en introduction de ces différents points les questions relatives à la méthode d'évaluation « chemin faisant » et à son évolution au fil du déroulement de l'expérimentation.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Nous abordons ici, succinctement les six points principaux d'enseignement à retenir.

1 – L'enjeu du repérage et de la catégorisation des jeunes « en interruption de cycle de formation »

L'appellation de « décrocheur » désormais entrée dans le langage courant des acteurs mérite pourtant d'être interrogée.

Il s'agit en réalité de parler de situations d'interruption ou de risque d'interruption des études en cours de cycle, et le repérage des jeunes concernés doit distinguer deux phasages importants :

- celui du repérage en temps réel des jeunes qui sont dans un processus à risque vis à vis de l'achèvement du cycle, sans être totalement sortis du système (distinction entre « absences », « absentéisme » et « arrêt » effectif) ;
- celui du constat d'une interruption caractérisée, qui ne peut s'apprécier qu'*a posteriori* soit à la rentrée n+1 à travers le fichier des « inscrits non réinscrits ». Mais à ce point se pose le problème du recours à un fichier redressé et apuré (ce qui n'est pas actuellement le cas) et en outre on peut se demander si le repérage n'a pas lieu trop tard, pour une action de retour en formation.

Il est un second enjeu d'importance qui est celui qui consiste à caractériser **le risque d'interruption d'études en cours d'année** depuis des « situations-signes » liées :

- au mal-être du jeune en milieu scolaire ;
- aux problèmes rencontrés par le jeune et par son entourage dans la vie de l'établissement : de relations avec les autres élèves ou les personnels pédagogiques, de conduite, d'échec scolaire, etc.. ;
- aux absences renouvelées ou de longue durée, dont les causes peuvent être très variables (santé, rejet du milieu scolaire, orientation de filière jugée non satisfaisante par le jeune etc..) et doivent être identifiées au cas par cas.

Sur ce dernier point les jugements et les pratiques de repérage et de signalement de l'absentéisme par les personnels d'établissements sont très variables d'un établissement scolaire à l'autre. Des expériences de repérage et de meilleure caractérisation des absences en cours d'année (leur durée, leur périodicité, etc.) ont été menées dans des établissements, des bassins ou dans certains pays, qui amènent à penser que le processus d'interruption d'études doit pouvoir être mieux anticipé et traité en temps réel, en tout cas en cours d'année, en tenant compte toutefois des risques de stigmatisation du jeune caractérisé en tant que « décrocheur » potentiel.

Informations collectées par le Céreq dans le cadre de la constitution de la base d'expérimentation et de la première enquête quantitative auprès des jeunes

1 – Base de données des décrocheurs

La base de données des décrocheurs (BDDD) a été constituée au fil de l'eau, entre novembre 2009 et juillet 2010, au rythme des repérages effectués par l'Education nationale et la Mission Locale.

A chaque réception d'informations nominatives, le Céreq a enrichi la BDDD en s'assurant :

- que les jeunes étaient bien dans le champ de l'expérimentation ;
- que l'ensemble des informations avaient été transmises.

Un travail de dédoublement a également été réalisé afin de ne pas inclure plusieurs fois dans la BDDD un même individu signalé par deux sources différentes.

La BDDD est constituée de 1 678 individus.

En ce qui concerne les décrocheurs en cours d'année, le circuit de signalement de l'Education Nationale ne permet pas à ce d'identifier les phénomènes de décrochage - rattrapage gérés en interne et qui aboutissent plus ou moins vite à une solution de retour en formation. Ce biais est partiellement compensé par le fait que les décrocheurs en cours d'année, qu'ils soient signalés par l'Education Nationale ou la Mission Locale ont été plus souvent gardés dans la base d'expérimentation que les inscrits non réinscrits.

Les jeunes signalés par la Mission Locale sont les jeunes reçus par un conseiller ML, qui n'ont pas de qualification et ont déclaré une date de fin d'études entre le 30 juin 2008 et le 15 juin 2009. Ils sont identifiés grâce à une extraction du logiciel Parcours 3.

1 Jeunes inclus dans l'expérimentation

1.1 Base d'expérimentation

Parmi les jeunes de la BDDD, 1 024 ont été inclus dans l'expérimentation, dont 511 dans le groupe témoin et 513 dans le groupe test.

1.2 Jeunes sur les plateformes animées par Sigma Formation

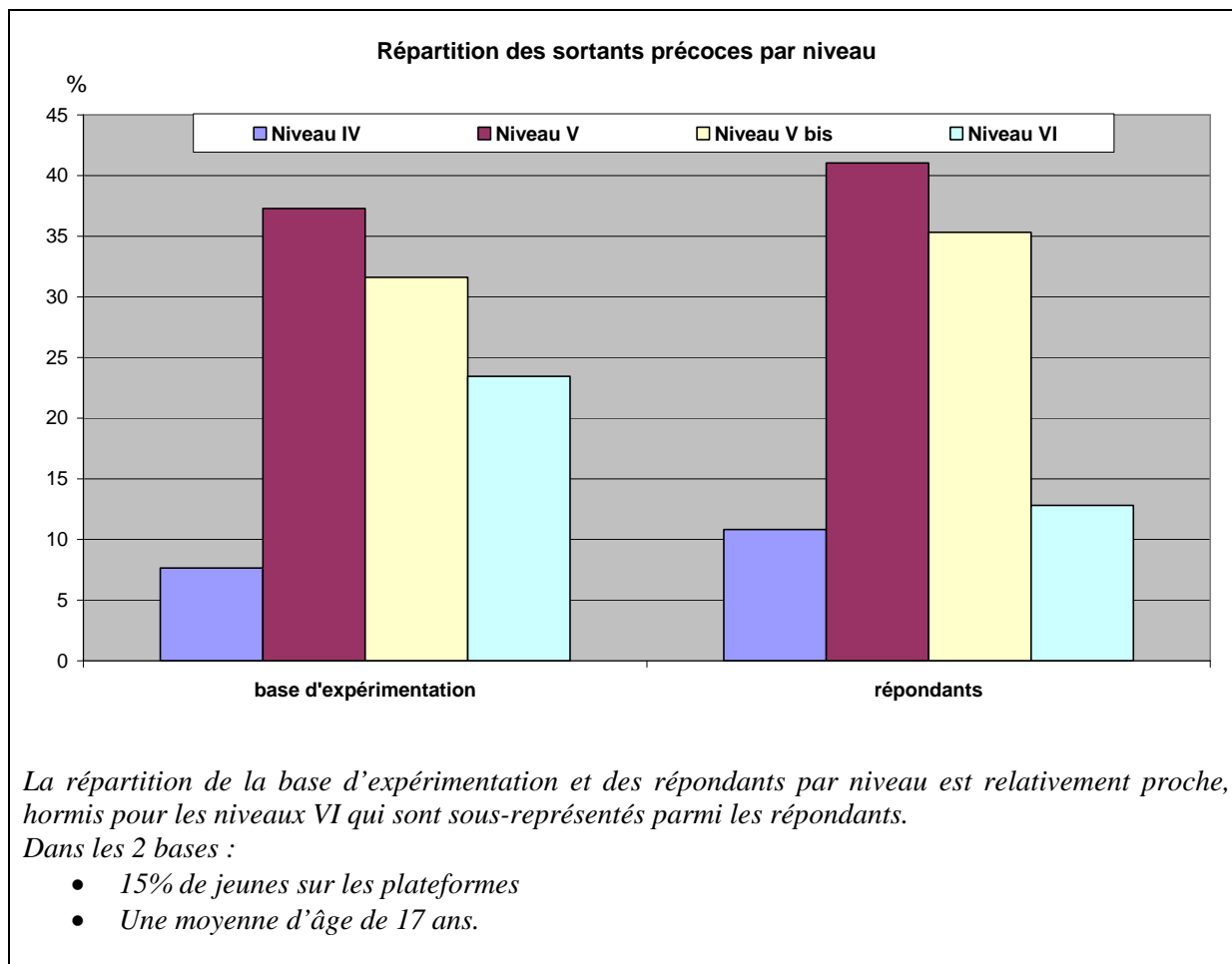
Un total de 151 jeunes inclus dans l'expérimentation a effectivement été orienté vers une plateforme animée par Sigma Formation. Parmi eux, 149 appartenaient au groupe test. Deux jeunes du groupe témoin ont été orientés à tort vers une plateforme.

Ainsi, 29% des jeunes du groupe test ont été orientés vers une plateforme. Les décrocheurs en cours d'année 2009-2010 ont été plus souvent orientés vers une plateforme (56%) que les inscrits en 2008-2009 non réinscrits (18%).

Sur les 90 jeunes du groupe test inscrits en classe de 3^{ème} en 2008-2009 et non retrouvés comme inscrits dans les bases rectorales, déclarés non-réinscrits en 2009-2010 ou non joints à l'issue de l'enquête réalisée par le Rectorat, un seul a intégré une plateforme.

1.3 Profil des jeunes de la base d'expérimentation et des répondants

On recense 47% de jeunes femmes (45% dans la base d'expérimentation) : plus qu'attendu sachant qu'on compte près de deux garçons pour une fille dans la population des sortants non diplômés de la cohorte arrivée sur le marché du travail pour la première fois en 2004 (source génération).



2 – Les processus qui conduisent à l'interruption précoce des études (avant la fin de cycle, avant la qualification scolaire et professionnelle)

On distinguera processus et causes. Par processus on entend la série des événements qui précèdent l'arrêt des études. L'absence prolongée ou les absences répétées sont de bons prédicteurs d'une interruption imminente. Les problèmes de comportement et de discipline peuvent se combiner avec l'absentéisme et entrent aussi dans la caractérisation des processus à risque.

Quant aux causes, des causes différentes peuvent se traduire par des processus semblables (absences réitérées avant arrêt prolongé ou définitif). On distinguera :

- les causes générales, telles que les problèmes familiaux ou de santé, le sentiment d'échec dans l'activité scolaire ; les problèmes relationnels avec les camarades ou les adultes (enseignants, équipe pédagogique...). Ces causes générales peuvent se combiner entre elles et elles traversent les différentes catégories d'établissements (collèges, lycées généraux, lycées professionnels) ;
- les causes spécifiques liées pour une large part à l'enseignement professionnel et qui relèvent d'une mauvaise orientation (le jeune n'a pas été affecté sur une filière en « premiers vœux »), ou bien il a été affecté sur ses vœux mais n'a pas lui-même correctement apprécié la nature de la formation demandée.

3° Les dispositifs de suivi accompagnement en établissement

Le champ de nos investigations qualitatives (à caractère compréhensif) sur les réalités institutionnelles incluait un certain nombre d'entretiens avec des agents de différents établissements scolaires (collèges, lycées généraux technologiques et professionnels) des bassins de l'expérimentation. Il s'agissait par la même de fournir des données de contexte aux observations statistiques et d'apporter des éléments de compréhension sur le déroulement de l'expérimentation.

Neuf des douze établissements enquêtés sont classés en zone « sensible ou violente ». Ils sont fortement concernés par la question des interruptions scolaires. Ils accueillent des publics issus de milieux sociaux très défavorisés avec un taux d'inactivité des pères ou des mères pouvant atteindre près de 50%. Autre indicateur, le taux d'accès au diplôme poursuivi y est faible (parfois moins de 50%) et en tout cas inférieur aux taux du département ou de l'académie.

Une mobilisation souvent forte ...

A priori fortement concernés par l'absentéisme, les interruptions scolaires, ces établissements sont souvent le lieu d'hébergement ou d'accueil de mesures ou dispositifs destinés à faire face à des déscolarisation. Le plus souvent, dans ces établissements, la lutte contre l'absentéisme est l'objet d'une forte mobilisation. La présence d'un observatoire ou d'une cellule y est fréquente.

Certains d'entre eux ont aussi noué un ensemble de relations avec des partenaires « extérieurs » : ADDAP, centres sociaux, associations de quartier, travail avec les ERE (équipe de réussite éducative). Ces associations peuvent constituer autant de ressources pour prendre contact avec la famille, si celle-ci n'est plus joignable, ou avec les jeunes qui ne viennent plus dans l'établissement. Ce travail de « maillage » est parfois considéré comme essentiel dans les établissements proches de cités particulièrement difficiles.

...mais des problématiques quelque peu différentes selon les types d'établissement

Au-delà d'une question commune, les investigations empiriques font apparaître des problématiques quelque peu différentes selon la nature des établissements.

La question de l'absentéisme ou des interruptions de scolarité des élèves de collège n'est pas négligeable, d'une part ils peuvent être importants d'autre part ils sont susceptibles de prendre des formes radicales. Ces établissements disposent d'une certaine diversité de dispositifs pour essayer d'empêcher des interruptions définitives : PPPRS, classes ou ateliers relais qui constituent autant de « béquilles », pour reprendre un terme employé par l'un des proviseurs. L'existence de ces dispositifs n'empêche pas certains de ces établissements de prendre d'autres initiatives. Ainsi, l'un d'entre eux, par un travail spécifique avec les écoles primaires de son bassin de recrutement, cherche à anticiper les difficultés en construisant des classes de collège qui tentent de conserver la particularité de l'organisation pédagogique des classes de l'enseignement primaire. L'objectif de cette organisation est d'atténuer la coupure entre ces deux ordres d'enseignement.

Dans les lycées professionnels les problèmes de décrochage sont souvent appréhendés en termes « d'orientation », et paraissent aussi s'inscrire dans une problématique de concurrence -entre les élèves- pour une offre donnée, limitée du point de vue des places disponibles. Les faibles possibilités de réorientation d'une spécialité à une autre y compris quand les difficultés sont appréhendées assez tôt laissent une marge de manœuvre restreinte, d'autant plus qu'une

« désillusion » ne débouche pas forcément sur une attirance pour une autre spécialité de formation. Une réaffectation ne peut souvent être envisagée qu'à la prochaine rentrée avec toutes les incertitudes liées au fait de ne pas être prioritaire.

Ces élèves de CAP ou de baccalauréat professionnel constituent une bonne part des publics accueillis par la MGI (dans le cadre des CAP « nouvelle chance », ou de parcours personnalisés de découverte de métiers lesquels peuvent déboucher sur de l'apprentissage ou une inscription dans un cursus scolaire), auxquels s'ajoutent aussi des élèves de 3^{ème} ou de seconde technologique ou générale. Ils constituaient aussi le public potentiel du dispositif « APIPAQ ».

4 - Apipaq : un dispositif « mixte » d'accompagnement des jeunes

Trois plateformes d'accompagnement ont été mises en place dans différents quartiers de Marseille. Elles ont accueilli à ce jour 150 jeunes.

On ne saurait dissocier le « contenu » (pédagogique ou autre) de l'action d'accompagnement conduite sur la plateforme, du fonctionnement partenarial du dispositif. En effet les trois plateformes animées par Sigma formation assurent l'accueil et l'accompagnement du jeune dans un cadre plus vaste de partenariat entre le Rectorat et la Mission locale. Ce partenariat est assuré sur le plan opérationnel (affectation, relance et point régulier fait avec les jeunes) par deux personnes « coordinatrices » affectées chacune à mi-temps à cette activité par les deux principaux expérimentateurs (Mission locale et Rectorat).

3 - L'équipe d'évaluation

Porteur de projet : Hillau Bernard Chargé de mission.

Responsable évaluation quantitative : Pascale Rouaud, statisticienne DEEVA

Lehberger Tania, Enquêtrice, Maillard Dominique, Chargée d'étude DFC ; Mora Virginie, statisticienne DEEVA ; Veneau Patrick, Chargé d'étude DFC.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 359, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 28 janvier 2011

Signature :

Le Directeur du Céreq



Frédéric WACHEUX